



# Assemblée générale

Cinquante-neuvième session

**36<sup>e</sup>** séance plénière

Mardi 19 octobre 2004, à 15 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président :* Ping ..... (Gabon)

*En l'absence du Président, M. Aliyev (Azerbaïdjan), Vice-Président, assume la présidence.*

*La séance est ouverte à 15 h 10.*

## Points 38 et 46 de l'ordre du jour (suite)

### **Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international**

- a) **Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international**

**Rapport du Secrétaire général (A/59/206 et Corr.1)**

- b) **Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique**

**Rapport du Secrétaire général (A/59/285)**

### **2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique**

**Note du Secrétaire général (A/59/261)**

**M. Bshaina** (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Je saisis cette occasion pour remercier le président d'avoir organisé cette importante réunion. J'exprime également notre gratitude au Secrétaire

général pour l'intérêt qu'il porte aux questions africaines et pour ses efforts continus pour établir et renforcer la paix et favoriser toutes les initiatives de développement en Afrique.

Les chefs d'État et de gouvernement africain réaffirment leur résolution et leur attachement sans réserve au succès du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Ils se sont engagés à entreprendre des actions efficaces et spécifiques pour mettre en application le NEPAD, qu'ils considèrent comme une initiative véritablement africaine qui répond à toutes nos aspirations pour un plein développement.

La tenue de cette séance – dans le but de passer en revue à la fois les progrès réalisés dans la mise en œuvre du NEPAD et le soutien international dont il bénéficie – démontre clairement que la communauté internationale essaye maintenant de satisfaire aux besoins de l'Afrique et de mettre en application les engagements et les déclarations adoptées dans de nombreux forums internationaux, en particulier la Déclaration du Millénaire.

L'Afrique sait que c'est en premier lieu aux Africains qu'il appartient de mettre le NEPAD en application. Cependant, l'appui international est crucial. Nous faisons donc appel aux Nations Unies et à la communauté internationale dans son ensemble pour œuvrer à la réalisation des objectifs du NEPAD en prenant des mesures pratiques et concrètes telles que la

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



mobilisation des ressources financières, la mise en application des engagements, l'augmentation de l'aide publique au développement et de l'investissement direct, et l'allègement de la dette. D'autres étapes devraient inclure des initiatives donnant aux exportations africaines accès aux marchés mondiaux, en particulier aux marchés des pays développés, et aidant à renforcer les ressources humaines, en particulier par le biais de l'investissement dans les secteurs de la santé et de l'éducation, de l'eau potable et de la création des infrastructures nécessaires au développement économique.

Afin de rendre ce nouveau partenariat réellement efficace, nos partenaires doivent d'abord respecter la volonté, l'histoire et la culture des Africains. Cela signifie ne pas imposer aux pays des conditions politiques ou toutes autres conditions, ou des exigences qui ne correspondent pas aux spécificités de la société africaine, ou qui ne tiennent pas compte du fait que le développement est un processus historique qui ne peut pas être réalisé par la prise de décisions politiques.

Deuxièmement, priorité doit être accordée aux projets d'infrastructure, en particulier aux projets de communications et aux projets de création de bons réseaux routiers qui favoriseraient le développement dans tous ses aspects. Cela favorisera la stabilité et renforcera la paix et la sécurité en Afrique.

Troisièmement, une attention particulière devrait être accordée aux projets d'amélioration des ressources en eau. Nous devons favoriser la meilleure utilisation possible des ressources en eau de toute l'Afrique pour les différentes utilisations, telles que l'agriculture, afin de résoudre les problèmes d'approvisionnement alimentaire et en finir définitivement avec la pauvreté dans tous les pays africains.

Quatrièmement, il est nécessaire d'éliminer toutes les restrictions aux transferts de technologie pour les activités de développement à caractère socio-économique.

Cinquièmement, la tragédie africaine doit être prise en considération. Au cours des siècles passés, nous avons souffert du pillage des ressources matérielles de l'Afrique, de même qu'il convient de garder à l'esprit le rôle qu'ont joué ces ressources dans le développement de certains pays.

Sixièmement, nos partenaires de la communauté des donateurs devraient réaliser qu'en contribuant au

financement de ce partenariat, ils en font bénéficier leurs propres sociétés sur les plans matériel et social. Réduire l'émigration des pays africains ou l'empêcher par des mesures législatives ou administratives ne servira à rien. L'investissement dans des projets de développement dans les pays d'où provient l'émigration aiderait à dissuader les candidats au départ et à empêcher l'émigration massive vers d'autres pays. Cela résoudrait même l'un des plus sérieux problèmes auxquels l'Afrique fait face : l'exode des cerveaux et des talents vers les pays développés, dû à un certain nombre de facteurs imbriqués les uns dans les autres. La création en Afrique d'un climat favorable aux talents africains, de sorte que ces gens puissent jouer les rôles auxquels les destinent leurs pays, qui dépensent beaucoup pour leur éducation, serait salutaire pour le NEPAD et nous permettrait d'éviter des pertes et des dépenses immenses.

**M. Sardenberg** (Brésil) (*parle en anglais*) : La délégation brésilienne s'aligne sur l'allocution prononcée par le représentant permanent du Qatar au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Ma délégation souhaite également remercier le Secrétaire général pour ses deux rapports sur les points dont nous discutons aujourd'hui – et hier – à savoir, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durable en Afrique.

Depuis le rapport (A/58/352) et le débat de l'année dernière, quelques nouveaux progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre du NEPAD et dans la promotion de la paix en Afrique, ainsi qu'il est souligné dans les rapports et reconnu par de nombreux orateurs qui m'ont précédé.

Le Brésil voudrait saisir cette occasion pour féliciter tous ceux qui ont été responsables de ces accomplissements, principalement les parties prenantes africaines, le Secrétaire général et le système des Nations Unies, de même que les partenaires de développement de l'Afrique. Nous souhaitons faire passer un message particulier de reconnaissance et de soutien à l'Union africaine, à son précédent Président, le Président Joaquim Chissano de la Mozambique, et à son Président actuel, le Président Olusegun Obasanjo du Nigéria, et à leurs homologues africains pour leurs engagements de faire avancer le NEPAD, en particulier la mise en place de conditions propices au

développement durable en instaurant la paix et la sécurité dans tout le continent.

Dans le même esprit, le Brésil loue chaleureusement et salue la claire détermination de l'Union africaine de résoudre la crise du Darfour, ce que nous considérons comme un acte louable et opportun de prise en main par l'Afrique, qui assume ici un rôle dirigeant.

Dans son rapport (A/59/285), ainsi que beaucoup de délégations l'ont fait observer, le Secrétaire général reconnaît que de moins en moins de pays d'Afrique souffrent actuellement de luttes civiles ou de conflits. Cette évolution bienvenue se place néanmoins dans le contexte de la persistance de nombreuses situations d'instabilité, qui doivent être traitées comme il convient, de préférence par le biais de mécanismes de prévention des conflits ou de consolidation de la paix visant principalement les causes fondamentales de ces conflits.

Développer une perception commune des situations lourdes de risques potentiels qui peuvent être traitées d'une façon pacifique est, de notre point de vue, une claire amélioration s'agissant d'élaborer des relations avec le continent africain, mais en gardant à l'esprit que les situations d'après conflit et les troubles internes peuvent facilement se transformer en de nouveaux conflits si un certain nombre de mesures et de politiques ne sont pas appliquées à temps.

On reconnaît clairement aujourd'hui que l'Afrique, en partenariat avec la communauté internationale, est mieux équipée pour gérer – et éviter si possible – les conflits sur son sol, et c'est là certainement une évolution positive. Cette évolution s'explique tout d'abord par la valeur que le continent accorde à la démocratie et par la détermination sans réserves des gouvernements africains démocratiques d'encourager leurs frères et sœurs à se joindre au monde démocratique et à partager les dividendes de la paix et de la sécurité dans un système démocratique. Grâce aux efforts concertés soit de l'Union africaine soit des organisations régionales, les quatre coins du continent sont surveillés de près par des dirigeants africains responsables, qui n'hésitent pas à apporter leur appui à la consolidation de la paix et à la promotion de la démocratie.

Néanmoins, pour que la paix et la démocratie soient durables, les gouvernements démocratiques doivent être en mesure de répondre aux attentes élevées

et aux exigences légitimes de leurs peuples en termes de développement, car tant le développement social qu'économique et la démocratie sont des valeurs hautement appréciées sur le continent et ils sont étroitement liés. Le développement et la démocratie doivent aller de pair sur le continent et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique est le cadre approprié pour leur fournir l'élan nécessaire. La communauté internationale et tous ceux qui appuient le NEPAD devraient consacrer aux deux questions une attention et une priorité égales.

Deuxièmement, les conflits peuvent être gérés ou évités car il existe de nombreuses évaluations utiles sur les remèdes à appliquer aux différentes situations. Après avoir essayé d'appliquer les mêmes remèdes à des maladies différentes pendant des décennies, la communauté internationale et les Africains eux-mêmes sont pleinement conscients des meilleures pratiques et des entraves spécifiques. Les politiques de gestion économique et sociale doivent être élaborées conformément aux besoins de chaque pays et selon les circonstances. Encore une fois, le partenariat avec les organisations africaines qu'offre le NEPAD est la meilleure voie à suivre.

En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, le Brésil est maintenant témoin des efforts accrus du Conseil de sécurité, et du Secrétariat, visant à élaborer des mandats multidisciplinaires spécifiques à chaque situation pour les opérations de maintien de la paix. Il reste encore beaucoup à faire avant que ces opérations puissent mieux répondre aux besoins de gérer adéquatement les défis à la paix et à la sécurité et de créer un environnement durable pour le développement et la stabilité à long terme. Cependant, comme il est mentionné dans le rapport du Secrétaire général, le partenariat qui se développe entre le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social nous donne l'espoir que nous sommes sur le bon chemin.

Malheureusement, des faits nouveaux qui se sont déroulés récemment en Guinée-Bissau nous montrent qu'en dépit des efforts louables du Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau du Conseil économique et social visant à obtenir un appui international accru – en particulier un appui financier et économique – pour ce pays, le retour de l'instabilité n'a pas pu être évité. Le Brésil regrette que la réponse de la communauté internationale aux nombreuses mesures prises par les autorités de Guinée-Bissau en faveur de la démocratie n'ait pas été suffisante. La seule solution

possible doit par conséquent être trouvée dans le renforcement de nos efforts et dans la pleine mise en œuvre des recommandations du Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau pour un appui renouvelé à ce pays, y compris par la révision du mandat du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) et par l'augmentation des capacités du système des Nations Unies dans le pays, en coordination avec une aide bilatérale accrue.

Comme l'a dit hier le représentant de l'Inde (voir A/59/PV.33), l'initiative Inde-Brésil-Afrique du Sud a sélectionné la Guinée-Bissau comme premier bénéficiaire du programme de coopération que vont entreprendre ces trois pays. Nous sommes prêts à commencer la mise en œuvre de ce programme et nous aimerions que d'autres États Membres se joignent à nous. Sans un appui international urgent, la Guinée-Bissau ne sera peut-être pas en mesure de surmonter les obstacles actuels auxquels elle est confrontée dans sa phase de transition vers la démocratie et la paix.

Nous avons été très sensibles au rapport élaboré récemment par le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique sur la coopération Sud-Sud. Un grand nombre des initiatives brésiliennes sont énumérées dans ce document. Le Brésil met en œuvre des programmes en Afrique, principalement avec les pays lusophones, qui sont étroitement liés aux priorités du NEPAD. L'alphabétisme et l'éducation; la santé – notamment dans le domaine de la prévention et du traitement du VIH/sida; la création d'emplois; l'agriculture; et les sciences et techniques : ce sont là certains des domaines couverts par les programmes bilatéraux et multilatéraux de coopération, la plupart d'entre eux conçus sous l'égide de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP).

De plus, en 2004, les pays de la CPLP tiendront leur quatrième session d'exercices militaires conjoints entre les forces armées de tous les États membres, dont cinq sont africains. Nous pensons qu'il s'agit là d'une contribution importante pour renforcer les capacités africaines en ce qui concerne la préparation et le renforcement des capacités en vue d'une participation aux opérations de maintien de la paix. Le Brésil renforce également ses liens en matière de coopération avec d'autres pays africains, en particulier dans l'agriculture et la santé. Cependant, je voudrais souligner que des liens plus forts entre le Brésil et l'Afrique sont en train de se tisser dans les instances

multilatérales. En forgeant d'étroites alliances avec des pays africains dans les négociations internationales, telles que celles conduites au sein de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Organisation mondiale de la santé, en ce qui concerne, par exemple, l'accès aux marchés et les licences pharmaceutiques, le Brésil estime que nous appuyons activement les efforts africains de mise en œuvre du NEPAD.

Nous reconnaissons pleinement que les efforts de la communauté internationale font pendant à ceux fournis au niveau national. C'est la raison pour laquelle nous insistons sur la nécessité d'un système des échanges multilatéral libre et plus équitable afin de créer des emplois et la richesse, éléments essentiels au développement des pays d'Afrique, ainsi qu'à ceux d'Amérique latine, et de certaines régions sur d'autres continents.

Enfin, je voudrais rappeler l'initiative lancée par le Président Lula et par ses homologues français, chilien et espagnol, en ce qui concerne la lutte contre la faim et la pauvreté. Vingt-six pays africains se sont joints à cette initiative et attendent sa mise en œuvre. Éliminer les pénuries alimentaires et mettre fin à la pauvreté sont nos objectifs principaux. Comme l'a dit le Président Lula en septembre, ici, à New York, les pays et les peuples africains sont ceux qui profiteront le plus des résultats positifs que nous attendons de cet effort de la communauté internationale, un effort embrassé par 120 pays. Le Brésil est pleinement engagé dans la campagne contre la faim et la pauvreté, le premier des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Pour terminer, je souhaite souligner que la délégation brésilienne attend avec intérêt le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement. Nous espérons que ce rapport apportera une contribution majeure aux discussions en cours sur les moyens de renforcer l'Organisation des Nations Unies par la réforme de ses institutions et de ses processus. Nous sommes convaincus qu'un Conseil de sécurité élargi, qui compterait des membres permanents d'Afrique, d'Amérique latine et d'autres régions, accroîtra les chances d'une paix et d'un développement africains.

**M. Moutari** (Niger) : La délégation nigérienne s'associe aux déclarations faites hier par le Qatar, au nom du Groupe des 77 et de la Chine et par le Nigéria au nom de l'Union africaine. Nous faisons nôtre

l'appréciation élogieuse qui est faite des deux rapports soumis au titre des points 38 et 46 de l'ordre du jour. Ces rapports relèvent clairement les efforts accomplis par l'Afrique et ses partenaires dans le règlement des conflits, la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et la lutte contre le paludisme et mettent en exergue les défis présents et à venir.

Ma délégation ne reviendra pas sur l'analyse du contenu de ces rapports qui a été faite dans ces déclarations que j'évoquais plus tôt. J'ajouterai simplement que la décision prise de discuter ensemble le NEPAD, les causes des conflits en Afrique et le paludisme nous paraît des plus appropriées. Je souhaite exprimer la satisfaction du Niger pour les initiatives nombreuses et opportunes qu'entreprennent le Secrétaire général et son Conseiller spécial pour l'Afrique, le professeur Ibrahim Gambari, pour promouvoir le NEPAD au sein du système des Nations Unies et auprès des partenaires de l'Afrique. Ces initiatives doivent être encouragées par un appui financier conséquent et par le renforcement effectif du bureau du Représentant spécial.

Malgré les progrès accomplis dans le règlement des conflits en Afrique, six foyers de tension subsistent encore, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, au Burundi, au Soudan, au Sahara Occidental et entre l'Érythrée et l'Éthiopie. Les pays et les organisations régionales d'Afrique ont accompli des efforts méritoires pour promouvoir la paix par des accords de paix ou par la mise en place de structures telles que le Conseil de paix et de sécurité, le Comité des sages et l'organe continental d'alerte précoce. La communauté internationale se doit d'appuyer fortement ces initiatives par un apport approprié en moyens financiers et en logistique.

S'agissant du conflit au Darfour, nous nous félicitons du soutien accordé par les Nations Unies, particulièrement le Conseil de sécurité et ses membres, aux efforts de médiation déployés par l'Union africaine sous l'égide du Président du Nigéria, Olusegun Obasanjo. Il nous semble cependant nécessaire de rappeler que l'assistance humanitaire doit être renforcée pour la région du Darfour, mais aussi pour la République du Tchad, dont les sacrifices énormes sont souvent oubliés alors qu'elle supporte le fardeau de plus de 200 000 réfugiés provenant du Soudan, au risque de mettre en péril une stabilité intérieure difficilement acquise.

Parallèlement aux efforts ponctuels de paix, nombre de pays africains ont entrepris d'extirper les racines des conflits par la recherche d'une plus large participation de la population aux affaires publiques, par la consolidation et l'expansion de la démocratie et de la bonne gouvernance, la garantie de l'indépendance de la justice ainsi que le renforcement des capacités de leurs administrations. Nous pensons donc qu'il serait juste qu'en retour, ces pays engrangent le dividende démocratique tant promis. Pour ces pays, l'assistance publique au développement doit être accrue et accompagnée d'une plus grande ouverture des marchés des pays industrialisés à leurs produits grâce au démantèlement des obstacles tarifaires et non tarifaires ou à des initiatives comme l'AGOA – *African growth and opportunity Act* (loi en faveur de la croissance de l'Afrique et son accès aux marchés). Pour compléter cette démarche Sud-Nord, il conviendrait en outre d'encourager avec plus de vigueur la coopération Sud-Sud dans des domaines aussi importants pour la mise en oeuvre du NEPAD que l'éducation, l'eau, l'agriculture, la science et la technologie.

Je souhaite saisir cette occasion pour exprimer les plus vifs remerciements du Niger aux pays en développement qui, déjà, nous fournissent chaque année une aide appréciable en places ou en bourses d'études dans leurs institutions éducatives; ces places se chiffrent à plus de 1 000 pour la République fédérale du Nigéria et à des centaines pour des pays comme l'Algérie, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Mali, le Maroc, le Pakistan, le Sénégal ou la Tunisie, pour ne citer que ceux-là. D'autres pays, comme la République populaire de Chine, nous apportent un appui substantiel, notamment pour accompagner nos efforts en vue de garantir à tous un accès à l'eau potable. Ces quelques exemples prouvent, s'il en est besoin, que la coopération Sud-Sud renferme d'énormes potentialités qui restent encore à mobiliser au service du NEPAD. Hier, le représentant de l'Inde a fait cas de deux initiatives qui nous semblent particulièrement dignes d'être soutenues: l'une concerne l'interconnexion des 53 pays africains au moyen de réseaux satellitaires et à fibre optique; l'autre porte sur le transfert de technologies vers l'Afrique de l'Ouest. En outre, l'initiative tripartite Inde-Brésil-Afrique du Sud mérite également d'être vulgarisée et soutenue.

Un autre secteur qui pourrait contribuer à donner un coup de fouet à la mise en oeuvre du NEPAD est la

mobilisation des expatriés africains qui, selon certaines statistiques, fournissent déjà près de 43 milliards de dollars au continent. En plus de ces ressources financières, leurs talents peuvent et doivent être canalisés de façon appropriée vers le développement économique de l'Afrique.

Je voudrais, pour conclure, relever trois observations faites dans le rapport et qui nous semblent particulièrement importantes. Premièrement, les Nations Unies doivent disposer de ressources financières complémentaires tant l'absence de financement limite leur action alors même qu'il leur est demandé d'entreprendre un nombre croissant de programmes conjoints et de nouvelles initiatives. Deuxièmement, le système des Nations Unies doit exploiter les mécanismes de coordination qui existent déjà à tous les niveaux pour renforcer la cohérence de l'appui apporté au NEPAD. Troisièmement, les partenaires de développement doivent, quant à eux, créer un environnement international propice à la croissance et au développement de l'Afrique et assurer la cohérence indispensable des politiques relatives au commerce, à l'aide et à la dette, pour que les pays africains soient enfin les bénéficiaires directs des décisions internationales prises dans ces domaines.

**M. Stanislaus (Grenade) (*parle en anglais*) :** Les progrès de la mise en œuvre et de l'appui international concernant le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, qui font l'objet du rapport du Secrétaire général, publié sous la cote A/59/206, sont aussi exaltants qu'à propos.

Le Nouveau Partenariat nous évoque, en effet, les paroles de Victor Hugo, il y a plus d'un siècle : « Rien n'est plus puissant qu'une idée dont le temps est venu ». Si cette idée, en l'occurrence celle du développement de l'Afrique, est traduite dans la réalité, le XXI<sup>e</sup> siècle pourrait bien devenir le siècle de l'Afrique. Cela présuppose, cependant, que les critères du Partenariat soient remplis et que les engagements pris soient honorés, sur la base des préceptes suivants. Premièrement, c'est à l'Afrique qu'incombe au premier chef la responsabilité de la prise en charge du NEPAD. Deuxièmement, les partenaires des pays développés, en particulier les pays qui ont eu une présence historique et économique en Afrique dont ils ont profité pendant de nombreux siècles, doivent maintenant « monter au créneau » en faveur du développement du continent. Troisièmement, la paix et la sécurité sont indispensables pour le développement de l'Afrique et à

cet égard, c'est à l'Afrique qu'incombe avant tout la responsabilité de réduire les causes de conflits. Quatrièmement, le Mécanisme d'évaluation intra-africaine est le plus porteur d'espoir en la matière, en permettant qu'une culture de la prévention l'emporte sur la culture de la réaction. Cinquièmement, l'amélioration de la coordination et de la collaboration entre les organes et institutions des Nations Unies, tels que le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation internationale du travail, pour n'en citer que quelques-uns, sont indispensables au succès du NEPAD. Sixièmement, et surtout, les Objectifs du Millénaire pour le développement peuvent servir d'orientations pour le développement de l'Afrique.

Le NEPAD ne peut être mis en œuvre avec fruit sans au moins quelques références rapides à l'histoire et à la civilisation des premiers temps de l'Afrique, dont une grande partie s'est perdue dans les profondeurs de l'antiquité, sans que l'Afrique y soit pour rien.

Toutefois, dans la mesure où le passé est le meilleur prophète de l'avenir, le NEPAD doit tenir compte des richesses, de la sagesse et du potentiel féminin de notre mère, l'Afrique. Ceci pourrait jeter les bases solides et constituer le point de repère du nouvel accord de partenariat pour le développement.

Au vu de ce qui précède, ma délégation prévoit que l'Afrique deviendra le grenier à blé du monde à condition que son potentiel soit mis en valeur et dûment exploité. Si l'on ajoute à cela le fait que l'Afrique occupe la position géographique la plus centrale de tous les continents, nous avons tous les ingrédients d'un géant aux possibilités illimitées qui s'éveille.

Faisant partie intégrante de la diaspora africaine des frères séparés, provoquée par la dispersion forcée d'hommes et de femmes avec lesquels ma délégation partage une histoire, une lutte et des ancêtres communs, ma délégation demeure ravie du succès du NEPAD. En dépit de ses ressources très limitées et de ses lourdes responsabilités en matière de reconstruction par suite des ravages causés par le cyclone Ivan, la

Grenade s'engage à appuyer le NEPAD par tous les moyens disponibles.

Pour revenir sur la concrétisation d'une idée dont l'heure est venue, je tiens à faire valoir que le moment est venu pour la Communauté des Caraïbes de conclure ici à l'ONU un accord structurel informel avec le Groupe africain. Nous avons tant en commun du fait de notre consanguinité, de notre affinité et de notre relation spirituelle que nous ne pouvons plus laisser passer l'occasion de former une association plus étroite.

Je terminerai par des paroles mobilisatrices prononcées par un grand dirigeant panafricain de la Jamaïque, M. Marcus Mosiah Garvey, ici à New York au début du XX<sup>e</sup> siècle, au cours d'une réunion de ce qui était alors la United Negro Improvement Association, à laquelle il a déclaré : « Debout, peuple puissant. Grimpez l'échelle de Jacob, plus haut, plus haut, plus haut! ».

**M. Mahiga** (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais remercier le Secrétaire général de ses rapports très complets, publiés sous les cotes A/59/206 et Corr.1 et A/59/261. Nous jugeons fort instructives et précieuses les informations présentées dans ces rapports.

Nous voudrions également nous associer aux déclarations prononcées par le Nigéria, au nom de l'Union africaine, et par le Qatar, au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Je saisis également cette occasion pour féliciter l'ONU pour sa réponse positive à la mise en œuvre des activités du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. La Tanzanie reconnaît l'importance du cadre de développement du NEPAD pour compléter la vision politique de l'Union africaine et ses rouages institutionnels. Le NEPAD souligne l'importance du développement économique pour s'attaquer à une partie des causes sous-jacentes des conflits en Afrique et la nécessité d'un développement socioéconomique durable pour que règnent la paix et la stabilité en Afrique. C'est donc une décision logique et nécessaire qu'ont prise les dirigeants africains de faire du NEPAD une partie intégrante de l'Union africaine.

Dans le cadre des réformes socioéconomiques actuelles et de la stratégie « Vision 2025 » du Gouvernement, la Tanzanie a élaboré des programmes prioritaires pour promouvoir et mettre en œuvre l'ordre

du jour du NEPAD. La Tanzanie a intégré le NEPAD dans ses politiques nationales et dans son cadre de développement à la suite d'accords institutionnels destinés à gérer le processus aux niveaux sectoriel et national et par le biais de programmes et de projets de développement nationaux et régionaux. Il y a cinq comités sectoriels centraux, dont deux sont relatifs à la paix, à la sécurité et à la bonne gouvernance et trois concernent les domaines de l'infrastructure et du développement socioéconomique. Ces comités sectoriels sont coordonnés par le Cabinet du Président dans le but de fournir au NEPAD l'attention technique et la direction politique nécessaires.

Dans le droit-fil de ses réformes politiques et publiques menées sur son territoire pour institutionnaliser la démocratie, la bonne gouvernance, la transparence et l'obligation de rendre des comptes, la Tanzanie a adhéré au Mécanisme africain d'évaluation des pairs le 8 juillet 2004. Cette décision a été annoncée au Sommet des chefs d'État africains et de gouvernement tenu à Addis-Abeba. La Tanzanie considère que, dans l'esprit de l'égalité souveraine et de la confiance mutuelle, le Mécanisme africain d'évaluation des pairs constitue un outil fort utile pour consolider les valeurs de la démocratie et du respect des droits de l'homme en Afrique qui serviront de base au développement, ainsi que pour consolider la paix, la stabilité et la solidarité en Afrique.

Dans les domaines de l'infrastructure, du commerce, de l'industrie et des activités connexes, la Tanzanie a accordé la priorité aux programmes et projets du NEPAD qui font pendant aux priorités de développement nationales et encouragent l'intégration et la coopération régionales en Afrique australe et en Afrique de l'Est. Ces projets devraient faciliter l'intégration régionale, contribuer à la création d'emplois, de sources de revenus et de richesse, refléter une teneur régionale et un équilibre géographique plus marqués, consolider la paix et renforcer l'harmonie régionale, et satisfaire aux besoins sociaux fondamentaux et aux objectifs de lutte contre la pauvreté.

Il faut noter que, tout en intégrant et en mettant en œuvre l'ordre du jour du NEPAD, la Tanzanie a également tenu compte au niveau national de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement avec l'appui des programmes du NEPAD dans les domaines de l'élimination de la

pauvreté, de la lutte contre le VIH/sida et de l'éradication du paludisme.

Dans sa résolution 58/237 du 23 décembre 2003, intitulée « 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique », l'Assemblée générale a pris note du plan d'action relatif à l'initiative « Faire reculer le paludisme », adopté lors du Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine, tenu à Abuja en 2000, et qui figure dans la Déclaration d'Abuja.

Par cette résolution, l'Assemblée demande à la communauté internationale de continuer d'appuyer les organisations qui collaborent aux efforts visant à faire reculer le paludisme, notamment l'Organisation mondiale de la santé et l'UNICEF, qui constituent des sources d'assistance essentielles pour compléter les efforts réalisés par les pays où sévit le paludisme pour combattre cette maladie.

En Afrique, le paludisme est la deuxième cause principale de décès, en particulier des enfants, tuant un plus grand nombre de personnes que le VIH/sida. Le paludisme est la cause principale des hospitalisations et de la fréquentation des services de consultation externes pour toutes les tranches d'âge et la cause principale de décès des enfants et des adultes sur l'ensemble du territoire. En Tanzanie, cette maladie serait directement ou indirectement responsable de quelque 16 millions de cas de paludisme et de 125 000 morts par an, dont 70 000 à 80 000 sont des enfants de moins de 5 ans.

L'apparition et la propagation du VIH/sida ont compliqué la lutte contre le paludisme. Le paludisme affaiblit plus encore le système immunitaire et, inversement, les personnes infectées par le VIH sont plus vulnérables au paludisme. Les enfants qui ont contracté, de leurs mères, l'infection sont les plus vulnérables et succombent plus rapidement. La combinaison du paludisme, du VIH et de l'infection tuberculeuse est létale et doit être combattue d'une façon intégrée par les gouvernements, les organisations non gouvernementales et le secteur privé.

En appliquant le sixième objectif du Millénaire pour le développement, et dans l'esprit de la Déclaration d'Abuja, la Tanzanie se trouve en première ligne de la guerre contre le paludisme. Nous avons aboli les taxes sur les moustiquaires et autres produits utiles pour endiguer et faire reculer le paludisme. La

Tanzanie a reçu l'appui du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, grâce auquel elle a pu subventionner l'achat de moustiquaires imprégnées d'insecticides, ce qui a permis de faire chuter le taux d'infection des femmes enceintes et des nourrissons. Cependant, nous avons appris que tous ces efforts ne peuvent être couronnés de succès qu'à la condition que les personnes saisissent les occasions qui s'offrent à elles et que la communauté internationale redouble d'efforts pour aider les pays touchés par le paludisme, comme la Tanzanie. À cet égard, une campagne d'information et de sensibilisation destinée à lutter contre le paludisme constitue une entreprise majeure, qui mérite d'être étudiée de très près par chacun d'entre nous.

On n'insistera jamais assez sur l'importance de mettre au point des vaccins efficaces et de nouveaux médicaments pour prévenir et traiter le paludisme et sur la nécessité de poursuivre la recherche dans ce domaine. Nous réitérons l'appel que l'Assemblée a adressé, à sa cinquante-huitième session, aux sociétés pharmaceutiques pour qu'elles prennent note du besoin croissant d'avoir des polythérapies efficaces contre le paludisme, en particulier en Afrique, et de nouer des alliances et des partenariats afin que toutes les personnes exposées puissent avoir rapidement accès à des traitements de qualité et bon marché.

Enfin, la Tanzanie salue la réponse internationale à l'action de l'ONU contre le VIH/sida et le paludisme. Le Fonds mondial est un mécanisme utile, mais, comme nous le savons tous, les ressources dont il dispose jusqu'à présent sont loin d'être suffisantes pour faire face aux besoins et aux problèmes provoqués par ces deux fléaux. Nous demandons instamment que des initiatives mûrement réfléchies et novatrices soient engagées, sous l'égide de l'ONU, afin d'injecter davantage de ressources dans la recherche de médicaments curatifs et de vaccins préventifs pour le VIH/sida et la malaria. Le monde compte des chercheurs dévoués qui ont simplement besoin d'un encouragement politique collectif et de ressources pour mettre leurs talents au service du monde en le libérant de ces graves menaces qui compromettent la sécurité humaine et le développement durable.

*Le Président assume la présidence.*

**M. Gaspar Martins** (Angola) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général de son rapport complet, publié sous la cote A/59/206 et



Corr.1 et intitulé « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : deuxième rapport complet sur les progrès de la mise en œuvre et de l'appui international ». Nous sommes d'avis que le rapport met utilement en lumière les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la question à l'examen.

Nous nous associons aux déclarations du représentant du Nigéria, au nom de l'Union africaine, et du représentant du Qatar, au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Nous savons tous que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique est une initiative africaine qui exige l'appui de la communauté internationale. Nous remercions l'ONU de tout ce qu'elle a accompli jusqu'ici pour favoriser la mise en œuvre du NEPAD, en particulier avec l'adoption de la résolution 57/7 de l'Assemblée générale, qui a donné un élan particulier au processus. C'est ce type de mesure et d'impulsion que les pays africains attendent dans les années à venir.

Tout en nous fournissant des renseignements d'importance sur les mesures prises jusqu'ici, le Secrétaire général reconnaît sans ambages dans son rapport qu'il y a encore beaucoup à faire. Les pays africains sont déterminés à assurer progressivement la cohérence de leur action concernant la mise en œuvre du NEPAD. Par-dessus tout, nous nous employons tous à aligner nos dépenses budgétaires sur les priorités du NEPAD.

L'Angola prend note et se félicite des efforts entrepris par le Conseiller spécial pour l'Afrique, le Secrétaire général adjoint Ibrahim Gambari, et par son Bureau. Nous espérons que le Bureau du Conseiller spécial sera doté des ressources financières et humaines voulues pour remplir sa mission avec célérité et efficacité. Nous n'en attendons pas moins.

Nous pensons que les organismes de l'ONU devraient continuer de jouer un rôle de premier plan s'agissant de coordonner et de mobiliser l'appui international au NEPAD. Nous remercions les organismes qui ont placé au premier rang de leurs priorités la collaboration avec le NEPAD et l'appui aux activités de cette importante initiative. Nous voudrions tout particulièrement inviter le Programme des Nations Unies pour le développement à continuer d'épauler les institutions du NEPAD et son secrétariat, surtout au moment de l'élaboration de son programme de travail

et du démarrage du Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

L'Angola se félicite de l'excellent travail accompli par la Commission économique pour l'Afrique pour renforcer le Mécanisme d'évaluation intra-africaine, pierre importante dans l'édifice institutionnel de la responsabilité commune et de la cohérence de l'action en Afrique. L'Angola est fier d'avoir récemment rejoint le Mécanisme d'évaluation intra-africaine et nous profitons de l'occasion pour appeler tous les pays africains à faire de même.

Dans ses conclusions et recommandations, le rapport reconnaît clairement que les pays africains ont fait des progrès mineurs pour surmonter les immenses difficultés qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre du NEPAD. Un partenariat renforcé avec la communauté internationale est nécessaire pour atteindre les objectifs minimums et donner une impulsion importante au NEPAD. Nul ne doit oublier que les buts et objectifs du NEPAD sont les mêmes que ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Leur spécificité tient à la réalité africaine. Comme le rapport l'indique également, les partenaires de l'Afrique dans le domaine du développement doivent donner une forme concrète à leur appui au continent. C'est avec satisfaction que nous avons, hier, entendu l'Union européenne déclarer qu'elle était bien partie pour faire passer à 0,39 % la part du produit national brut cumulé de ses membres qui sera allouée à l'aide publique au développement en 2006, dans le cadre de son action à long terme destinée à augmenter les contributions au titre de l'aide publique au développement, jusqu'à ce qu'elles représentent 0,7 % du produit national brut. Nous engageons vivement les autres pays développés à prendre des mesures similaires.

L'Angola a adopté un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté qui permette d'améliorer l'environnement macroéconomique et d'orienter les politiques structurelles et sociales sur la croissance et la réduction de la pauvreté. Le Ministère de la planification, qui coordonne la mise en œuvre du NEPAD au niveau national, ne ménage aucun effort pour s'acquitter de sa mission dès lors que la réalisation des objectifs du NEPAD est en jeu. L'Angola est prêt à continuer de participer aux programmes régionaux et sous-régionaux qui rendront les pays africains plus à même de gagner les paris engagés par le biais de cette initiative, qui est une

condition *sine qua non* pour encourager la paix et accroître l'activité économique sur le continent.

Nous souscrivons aux recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général et nous travaillerons en étroite collaboration avec tous les partenaires pour assurer le succès total du NEPAD et apporter la paix en Afrique.

Le rapport du Secrétaire général (A/59/285) sur l'application des recommandations figurant dans son rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique indique que les conflits armés demeurent une importante cause de décès sur notre continent. Nous saluons les efforts déployés par les pays africains et les organisations régionales, en particulier, pour remédier au fléau des conflits en favorisant les négociations de paix et en apportant leurs bons offices pour la conclusion d'accords de paix. La création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et du Comité des sages, ainsi que la mise en place d'un système d'alerte rapide semblent être des solutions appropriées et opportunes.

Les recommandations contenues dans le rapport reflètent clairement l'état actuel des problèmes et des obstacles que la majorité des pays rencontrent encore aujourd'hui. Six ans après la publication du premier rapport où le Secrétaire général évaluait les causes des conflits en Afrique (A/52/871), nous nous félicitons de noter une réduction importante du nombre des conflits. Toutefois, les conflits qui continuent d'avoir cours méritent notre attention soutenue et spéciale.

Le rapport recommande qu'une attention spéciale soit accordée aux autres sources potentielles de conflit. Nous sommes d'accord sur le fait qu'il importe de s'attaquer aux difficultés auxquelles les jeunes doivent faire face afin de prévenir l'apparition de nouveaux conflits ou la reprise d'anciens conflits dans des pays où la guerre a pris fin. En Angola, le Gouvernement a lancé une initiative spéciale pour traiter ces problèmes. Le mois dernier, le pays a organisé une conférence consacrée à l'examen des problèmes difficiles à résoudre.

Pour terminer, je saisis cette occasion pour remercier nos partenaires de développement de leur appui à la lutte pour faire reculer le paludisme en Afrique. Nous espérons que les efforts entrepris pour trouver un remède au paludisme et à d'autres maladies endémiques obtiendront de meilleurs résultats dans les

années à venir. Nous espérons et nous pensons que, compte tenu des efforts, de l'engagement et de la volonté politique dont font montre les pays africains et de l'appui octroyé par la communauté internationale, nous pouvons gagner cette bataille.

**M. Toro Jiménez** (Venezuela) (*parle en espagnol*) : La République bolivarienne du Venezuela souscrit pleinement à la déclaration faite par le représentant du Qatar, au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Nous voudrions, cependant, formuler quelques observations reflétant la position de notre gouvernement sur cette importante question de l'ordre du jour de l'ONU.

Le rapport du Secrétaire général, contenu dans le document A/59/285, souligne, ce dont nous nous félicitons par esprit de solidarité, les mesures politiques prises et les initiatives adoptées par les organisations et les pays africains pour mettre en œuvre le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

Tout en reconnaissant les efforts entrepris par l'Union africaine pour encourager la paix et la sécurité dans la région, notre pays réaffirme l'importance du multilatéralisme, qui est le seul instrument permettant de relever les grands défis auxquels nos peuples sont confrontés dans leur combat pour parvenir à l'autodétermination politique et pour éliminer la faim et la pauvreté. De tels défis ne peuvent être relevés si des États puissants et des organisations internationales recourent, à distance et de manière pernicieuse, à des mesures unilatérales en tout genre et à des modalités obéissant à des intérêts économiques et politiques privés. Ces intérêts méprisent le fait que des millions d'êtres humains vivant dans une pauvreté extrême sont exclus et prisonniers d'un modèle économique mondial qui s'avère intenable parce qu'inhumain.

Comme on peut le voir dans le rapport du Secrétaire général, la paix en Afrique est menacée par l'ingérence d'entités étatiques et d'acteurs non étatiques, d'intermédiaires et d'entreprises individuelles au service des trafiquants d'armes des pays du Nord. Sur ce point, mon pays se joint à l'appel lancé par le Secrétaire général afin que des mesures soient prises d'urgence pour empêcher, combattre et éliminer le trafic illicite des armes.

L'Union africaine a montré l'exemple à la communauté internationale en décidant de s'attaquer aux conflits de sa région. Nous éprouvons un grand

intérêt et beaucoup de sympathie pour les solutions que l'Afrique s'efforce d'apporter elle-même à ces conflits. Notre pays a exprimé son appui inébranlable à la lutte contre la faim et la pauvreté et à l'instauration d'urgence des conditions nécessaires au développement durable des peuples.

Le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela accorde son aide et sa coopération pour intensifier et poursuivre tous les programmes d'assistance et les activités de coopération visant à encourager une participation active pour améliorer l'environnement économique et social des peuples africains, ce qui est vital pour la consolidation de la paix et de la sécurité sur le continent.

Lors du Sommet de Monterrey, le Venezuela a proposé la création d'un fonds humanitaire international. Cette année nous avons franchi un pas important dans cette direction en consacrant une mise de fonds initiale de 30 millions de dollars à la coopération avec les pays pauvres de l'Amérique latine, des Caraïbes et de l'Afrique, afin d'appuyer leurs efforts pour trouver les moyens de combattre la pauvreté et de promouvoir le développement social et humain. Cette initiative vise plus particulièrement à pallier les insuffisances financières auxquelles les pays pauvres ne peuvent à eux seuls remédier, de sorte que leur population puisse recevoir une aide en cas de catastrophes naturelles, de pandémie, de situation d'après conflit et de famine généralisée, qui sont autant de phénomènes ayant des effets dévastateurs sur les secteurs les plus pauvres de la société.

**M. Chidyausiku (Zimbabwe) (*parle en anglais*) :** Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, pour la manière avisée dont vous menez nos travaux durant la présente session. Ma délégation voudrait s'associer à la déclaration faite par le représentant du Nigéria, au nom de l'Union africaine, ainsi qu'à celle prononcée par le représentant du Qatar, au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Le Zimbabwe est heureux de participer à l'évaluation des progrès réalisés au cours de l'année écoulée dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, à l'examen des causes des conflits et à la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Ces deux points subsidiaires sont le sujet d'excellents rapports présentés par le Secrétaire général à l'Assemblée et publiés sous les cotes A/59/206 et Corr.1 et A/59/285

respectivement. L'examen conjoint de ces deux points subsidiaires souligne le lien intrinsèque qui existe entre la paix et le développement et le besoin urgent d'entreprendre une approche double pour que l'Afrique relève ses défis.

Le document fondateur du NEPAD souligne que le Nouveau Partenariat est le nouveau programme pour le renouveau du continent africain, sur la base d'une appropriation et d'une direction africaines. Le NEPAD est un programme complet de renouveau socioéconomique qui repose sur trois composantes du développement durable interdépendantes et qui se renforcent mutuellement : le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement. Les principaux objectifs du NEPAD sont d'accélérer l'élimination de la pauvreté et de mettre les pays africains, tant individuellement que collectivement, sur la voie d'une forte croissance économique et d'un développement durable. Les objectifs que les pays africains cherchent à réaliser par le biais du NEPAD sont les Objectifs du Millénaire pour le développement convenus par la communauté internationale. Le processus du NEPAD accroît le contrôle des pays africains sur leur programme de développement et établit également un cadre pour des actions aux niveaux national, régional et international.

Malgré les progrès réalisés au cours de l'année écoulée par les pays africains dans plusieurs domaines de mise en œuvre du NEPAD, le Zimbabwe convient, comme cela est indiqué dans le rapport du Secrétaire général, qu'un appui international devrait comporter une aide accrue, un allègement de la dette, des investissements étrangers directs et plus de possibilités commerciales. Un appui international devrait impliquer une plus grande cohésion dans les politiques extérieures afin que les progrès réalisés sur un front ne soient pas annulés par les retards accusés sur un autre front.

Il est indispensable que les partenaires de développement veillent à ce que leurs politiques d'aide et de commerce soient complémentaires. Le Zimbabwe se félicite des nombreux engagements et initiatives de ses partenaires de développement, notamment le Groupe des Huit (G-8) et autres arrangements bilatéraux. L'action internationale est cependant trop éparpillée. Il faut une plus grande cohésion dans les actions de ces nombreux acteurs, et il faut également combler le fossé entre entreprise politique et financement du développement. Le Zimbabwe se

félicite également du fait que la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique attache une grande importance au rôle du NEPAD en tant que cadre de référence pour le développement de l'Afrique.

Bien que l'Afrique ait constaté une augmentation de l'aide publique au développement, celle-ci reste bien trop faible par rapport aux niveaux des années 90. L'Afrique ne devrait pas compter uniquement sur l'aide publique au développement; le Zimbabwe estime que l'amélioration de l'accès au marché pour les produits agricoles et non agricoles de l'Afrique est la clef de son aptitude à financer le développement. C'est une question de priorité. Les pays développés devraient éliminer leurs subsides aux produits agricoles, ainsi que les autres barrières commerciales entravant les exportations africaines, notamment les barrières non tarifaires pour les produits présentant un intérêt pour les pays africains.

Le rapport du Secrétaire général conclut qu'une meilleure cohésion serait des plus bénéfiques à un cycle d'aide accrue et efficace, de politiques commerciales réformées et d'allègement de la dette de la part des pays développés à l'égard de l'Afrique. Le rapport note également que les gouvernements africains cherchent à aligner progressivement leurs dépenses budgétaires sur la pratique du NEPAD. Ce processus est toutefois très lent, car la plupart des pays africains connaissent de graves difficultés budgétaires et sont liés par des accords budgétaires négociés avec des institutions financières extérieures.

Le NEPAD porte en lui l'espoir d'une renaissance du continent africain. Ce dont l'Afrique a besoin aujourd'hui, ce n'est ni d'un diagnostic des causes du sous-développement ni de conseils normatifs, mais d'un bon coup de main de la communauté internationale pour assurer le succès du NEPAD, en particulier par le biais d'une aide publique au développement renforcée fournie sans conditionnalités, du remboursement des engagements pris à l'égard du Fonds d'affectation spéciale des pays pauvres très endettés et d'une aide fournie sans conditions.

Le Zimbabwe apprécie au plus haut point l'aide fournie à l'Afrique par les institutions spécialisées des Nations Unies dans les domaines de la paix et de la sécurité, de l'allègement de la pauvreté, du développement socioéconomique, de la gouvernance et du développement des infrastructures. Toutefois, il

reste encore beaucoup à faire pour appuyer le NEPAD en vue de renforcer la capacité des communautés économiques régionales, le secrétariat du NEPAD et la Commission de l'Union africaine. Grâce à un soutien international assuré par le biais d'une aide publique au développement renforcée, d'une augmentation des investissements, d'une solution durable au fardeau extérieur de la dette et d'un accès sans entrave au marché, l'objectif visant à intégrer les pays africains dans l'économie mondiale et les objectifs d'un développement et d'une paix durables sont certainement réalisables.

Enfin, le Zimbabwe se félicite du travail que fait le tout nouveau Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, dirigé actuellement par M. Ibrahim Gambari, dont le mandat comprend la coordination des activités mondiales de plaidoyer en faveur du NEPAD, la coordination de tous les rapports soumis à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social sur le NEPAD, ainsi que le suivi des recommandations émanant des conférences et sommets mondiaux se rapportant à l'Afrique. Nous espérons que ce Bureau disposera des ressources financières et humaines nécessaires pour pouvoir s'acquitter de son mandat de façon plus efficace.

Je voudrais à présent passer au point 38 b) de l'ordre du jour, « Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique ». Encore une fois, je souligne le lien inextricable entre la paix et le développement, lien que le Secrétaire général a si bien développé dans son rapport. Les causes des conflits sont multiples, mais la pauvreté et la marginalisation restent des problèmes clefs.

La complexité des conflits en Afrique justifie la participation d'un certain nombre d'acteurs à leur règlement, y compris des organisations régionales et sous-régionales. Le Zimbabwe se félicite du travail accompli par l'Union africaine et des organisations régionales. Le rôle de l'Union, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, de la Communauté de développement de l'Afrique australe et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement mérite toute notre reconnaissance et a besoin d'un appui concerté pour renforcer les capacités de prévention et de gestion des conflits.

Aucune évaluation de la situation de l'Afrique ne saurait ignorer les nombreux conflits qui grèvent la

croissance et le développement futurs du continent. Édifier une paix durable est une entreprise de longue haleine et il ne faut ménager aucun effort pour y parvenir. Nous vivons une époque où l'humanité doit encore trouver le moyen de se protéger contre des problèmes urgents, tels que le scandale que sont la pauvreté et l'exclusion, la tragédie des conflits et des catastrophes humanitaires, les ravages du VIH/sida et des maladies infectieuses connexes, les menaces posées à l'environnement, les conséquences de la fracture numérique et les périls du terrorisme. La liste est longue. La promotion du développement durable en Afrique restera illusoire tant que des conflits continueront de ravager notre continent.

Les dirigeants africains ont donc créé le Conseil de paix et de sécurité, mécanisme chargé de prévenir, gérer et résoudre les conflits en Afrique. Ma délégation appelle à l'établissement d'un partenariat stratégique entre le Conseil de sécurité de l'ONU et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour veiller à ce que leurs efforts soient complémentaires.

Conflits et développement sont incompatibles. Les pays africains doivent travailler ensemble et utiliser le mécanisme du NEPAD pour prévenir et résoudre les conflits armés et instaurer la stabilité politique en Afrique. Les conflits continuent de constituer un grave obstacle au développement car ils gaspillent des ressources vitales; et les conséquences à long terme telles que les réfugiés, les personnes déplacées dans leur propre pays, les mines terrestres et la prolifération des armes légères ont souvent pour effet d'exacerber les conflits. La prolifération des armes illicites reste une source d'instabilité continue en Afrique, comme l'indique le rapport du Secrétaire général.

En conclusion, ma délégation est d'accord avec le rapport du Secrétaire général, à savoir que, même si les Africains doivent contrôler le processus de développement de leur continent, un partenariat international a également un rôle important à jouer pour fournir une aide globale et intégrée aux pays africains. Le développement de l'Afrique ne peut être réalisé que par les efforts concertés de l'Afrique et de ses partenaires de développement.

**M. Shacham** (Israël) (*parle en anglais*) : Israël se félicite du deuxième rapport complet sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : les progrès de la mise en œuvre et l'appui international. Le

rapport dresse un tableau complet des progrès qui sont en train d'être accomplis sur cette importante question mondiale. Israël apprécie le travail investi dans ce rapport, qui explique en détails les mesures prises par les pays africains eux-mêmes, les réponses et contributions de la communauté internationale et les mesures prises par le système des Nations Unies. Il offre une analyse très utile des succès et des difficultés inhérents à cette entreprise conjointe et sert donc de bilan et de schéma directeur pour l'avenir.

Israël se félicite de ce que l'Organisation des Nations Unies se soit engagée à renforcer la collaboration et la coordination entre ses composantes afin de fournir l'appui nécessaire à la mise en œuvre effective du NEPAD et fait siennes les recommandations figurant dans le rapport.

Une fois de plus, Israël souhaite rappeler qu'il appuie fermement les mesures prises par l'Union africaine elle-même en vue de permettre à ce continent en difficulté de se relever de son passé douloureux. Les initiatives africaines menées et gérées par les Africains illustrent bien comment des pays et des régions peuvent, avec leurs propres moyens, exploiter leur potentiel pour promouvoir le développement. Les priorités à court terme dans le domaine de l'infrastructure définies par le Comité de mise en œuvre des chefs d'État et de Gouvernement du NEPAD sont des objectifs louables et Israël espère qu'ils serviront de tremplin pour de futurs projets. Les progrès accomplis dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement sont particulièrement importants, car ils permettront de protéger le continent, qui est dans une situation sanitaire vulnérable, et de l'aider à nourrir sa population.

Israël salue les progrès réalisés par le Mécanisme d'évaluation intra-africaine et est heureux de constater que le programme de travail et le règlement intérieur du Groupe de personnalités éminentes chargé de contrôler le processus d'évaluation ont été adoptés en février à Kigali (Rwanda) et qu'un secrétariat distinct et un fonds d'affectation spéciale ont été créés pour le Mécanisme. Le fait que le nombre de pays ayant adhéré au Mécanisme soit passé à 23 montre que nos efforts portent leurs fruits et que les nations africaines souhaitent véritablement aider à réaliser le potentiel du NEPAD en agissant sur ses promesses – la bonne gouvernance, la démocratie, la paix et la sécurité, les droits de l'homme et une saine gestion économique.

Israël, bien sûr, encourage d'autres pays à adhérer au Mécanisme.

Israël tient également à dire sa satisfaction de voir que la science et la technologie constituent pour le NEPAD un domaine prioritaire et espère que les pays africains, la communauté internationale et le système des Nations Unies s'efforceront davantage de saisir l'opportunité que cela représente. Israël a toujours pensé que ce n'est que par la science et la technologie que les pays peuvent progresser, se hisser à un nouveau palier de réalisations et accroître leur niveau de vie, et ceci n'est possible qu'en passant par l'éducation et la formation. Dans ce contexte, Israël s'enorgueillit des contributions faites par son Centre de coopération internationale, connu également sous le nom de MASHAV, et nourrit l'espoir qu'elles donneront d'excellents résultats.

Israël a une longue tradition de relations étroites avec l'Afrique. Dès la fin des années 50, alors qu'il était encore un pays en développement, Israël a construit des partenariats pour le développement avec les nouveaux États indépendants de l'Afrique subsaharienne, en échangeant et fournissant informations et savoir-faire en matière de sécurité alimentaire, autonomisation des femmes, éducation et santé. Les programmes de notre MASHAV poursuivent cette tradition, puisant leur inspiration dans nos propres expériences en matière de développement. En 2003, des formateurs originaires de plus de 30 pays africains sont venus en Israël pour acquérir de nouvelles compétences et les ramener dans leur pays. En outre, Israël a dispensé des cours sur place, dans 14 pays africains différents, dans des domaines tels que l'agriculture, le développement communautaire, la médecine et la santé publique.

Durant l'année qui vient de s'écouler, les unités de soins psychologiques et d'urgence construites par le MASHAV à l'hôpital Komfo Anokye, au Ghana, sont devenues pleinement opérationnelles et le personnel local a reçu une formation pour l'entretien et le fonctionnement de ces installations. Entre autres projets menés cette année par le MASHAV en Afrique, il y a eu un centre de traitement des cancers en Mauritanie, la ferme de démonstration agricole Kibwezi au Kenya, le centre de démonstration Ogongo en matière d'irrigation au goutte-à-goutte en Namibie, le projet de démonstration agricole de la Vallée des fossiles au Sénégal et le terrain de démonstration

Hatcliff en matière d'irrigation au goutte-à-goutte et de micro-irrigation, au Zimbabwe.

Israël espère qu'il pourra allonger cette liste et travailler avec les pays africains et d'autres pays pour aider l'Afrique à s'aider elle-même.

Nous sommes résolus à travailler de concert avec la communauté internationale, afin d'aider le NEPAD à réussir son entreprise et à surmonter les difficultés auxquelles il se heurte. Outre son aide et ses programmes de formation, Israël appuie également activement les initiatives internationales, telles que les programmes de l'Association internationale de développement de la Banque mondiale et l'Initiative en faveur d'une réduction de la dette des pays pauvres très endettés. Israël a déjà procédé à des remises de dettes en faveur d'un certain nombre de pays africains et devrait procéder à des allègements de la dette en faveur d'autres pays dans un avenir proche.

En tant que nation comptant à peine six millions de citoyens, qui supporte elle-même déjà un lourd fardeau financier du fait qu'elle a constamment besoin de défendre sa propre existence, la contribution par habitant qu'Israël apporte pour assurer un avenir à l'Afrique est parmi les plus importantes du monde. La raison en est simple. Son peuple ayant subi d'immenses difficultés dans son histoire et les ayant surmontées, Israël a le sentiment que l'Histoire nous a appris que les difficultés inhérentes à la construction d'une nation ne sont jamais insurmontables. Aussi, si nous pouvons être d'une aide quelconque, à notre humble façon, à d'autres nations qui luttent pour réaliser leur potentiel national, et si, en y consacrant une partie de nos rares ressources, nous pouvons les aider à réaliser leurs objectifs nationaux, alors nous ne pourrions qu'en sortir renforcés en tant que nation.

**Le Président** : Je donne la parole à l'Observateur du Saint-Siège.

**M<sup>SR</sup> Migliore** (Saint-Siège) (*parle en anglais*) : Ma délégation est heureuse d'avoir l'occasion de prendre la parole sur la question suivante : Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès et mise en œuvre de l'appui international. Il appartient à la communauté internationale, surtout aux pays les plus puissants, de remédier aux déséquilibres économiques qui pénalisent l'Afrique et d'aider le continent à résoudre ses conflits régionaux et nationaux autrement qu'en discutant simplement de leurs causes. Les conflits en Afrique sont bien connus. Leurs

raisons, toutefois, sont complexes et leurs protagonistes sont motivés par des intérêts qui sont ceux non seulement d'États africains ou de factions africaines, mais également d'autres régions au-delà de l'Afrique.

Ma délégation reconnaît qu'en ce qui concerne la consolidation de la paix, la sécurité commune, la prévention des conflits, le maintien et le rétablissement de la paix, l'Afrique est de plus en plus active, malgré les nombreuses adversités qu'elle rencontre et malgré son manque de moyens pour les surmonter. Le rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations figurant dans son rapport sur la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/59/285) dresse un bon bilan des résultats de la réelle coopération politique et militaire existant entre l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine et les institutions sous-régionales, telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de nombreuses autres organisations.

La gestion des conflits en Afrique de l'Ouest mérite aussi d'être citée. La tendance actuelle à l'harmonisation des approches internationales, régionales et sous-régionales ne reflète pas seulement une réussite des membres de l'Union africaine; il y a là des leçons précieuses pour le règlement des crises dans d'autres parties du monde et pour la réforme de l'Organisation des Nations Unies elle-même.

Au niveau national, il faut reconnaître qu'il existe de nombreux exemples de bonne gouvernance, de primauté du droit et de lutte contre la corruption sous l'impulsion du Mécanisme d'évaluation intra-africaine, le mécanisme de suivi mis en place par l'Union africaine pour soutenir le NEPAD, auquel un grand nombre de pays ont déjà souscrit. Cette gestion solidaire des problèmes de l'Afrique par les Africains eux-mêmes permettra des avancées importantes dans la satisfaction des besoins de base comme l'eau potable, l'alimentation, le logement, l'accès aux soins médicaux et la réduction de l'extension du paludisme et du VIH/sida, sans parler d'un environnement sûr où vivre, travailler et mettre au monde une famille. Parallèlement à la coopération régionale en faveur de la paix, le rôle utile que peut jouer le Mécanisme d'évaluation intra-africaine dans la promotion de politiques et pratiques judicieuses au niveau national constitue un précédent novateur et donne l'exemple à d'autres régions du monde.

Nous nous félicitons de l'adoption par l'Organisation mondiale du commerce du « train de mesures de juillet », qui relance les travaux de la série de négociations de Doha pour le développement, dans la mesure où il a été tenu compte de certaines difficultés décrites par les nations africaines. La mise en place de politiques économiques qui conviennent à l'Afrique, favorisent le bien-être des familles aussi bien urbaines que rurales et préservent les valeurs africaines représente sans nul doute une obligation internationale urgente. C'est pourquoi il est regrettable que, lors de la récente réunion des Conseils des gouverneurs du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, ainsi que lors de la réunion des Ministres des finances du G-8 qui avaient précédé ces Conseils, il n'ait pas été possible de parvenir à un accord sur l'annulation de la dette des 27 pays les plus pauvres. Malgré tout, il est à noter qu'un consensus a été trouvé pour la première fois dans l'histoire concernant la nécessité d'éliminer ce type de dettes.

Sur un autre front, la gestion des ressources naturelles exige une attention plus soutenue, de la part des Africains comme de la communauté internationale. Au fur et à mesure que les conflits prennent fin, le caractère durable de la paix dépend en grande partie de la capacité de chaque Gouvernement à prendre le contrôle des ressources naturelles du pays et à gérer les richesses qui en découlent d'une façon transparente, qui profite à l'ensemble de la population. De plus, la communauté internationale doit accroître son appui à des mécanismes qui empêchent que des produits, dont la vente alimente les conflits, pénètrent sur les marchés internationaux. Sur ce point, le processus de Kimberley sur le trafic de diamants représente à la fois une réussite majeure et un précédent important, qui doit être étendu à d'autres produits stratégiques ou précieux.

Il reste encore beaucoup à faire pour rebâtir la confiance entre les peuples et groupes ethniques de chaque pays, pour qu'un nouveau cadre de solidarité permette d'ouvrir la voie au développement. Le rôle actif qu'ont récemment joué les Africains eux-mêmes dans le règlement de conflits indique que des solutions africaines aux problèmes africains ont commencé à se faire jour. Les riches liens d'amitié et la solidarité familiale en Afrique pourraient également, si on leur permet de s'épanouir, jouer un rôle dans le règlement des conflits et la consolidation de la paix. Promouvoir une coopération accrue entre les régions en Afrique

pourrait aussi s'avérer un facteur décisif pour la consolidation et le maintien de la paix.

Ma délégation espère sincèrement que la collaboration fournie en faveur de la paix par l'ONU, l'Union africaine et d'autres groupes régionaux et sous-régionaux, ainsi que l'initiative du NEPAD, vont donner naissance à une véritable alliance fondée sur un sentiment de responsabilité partagée. Les difficultés actuelles de l'Afrique, qui ne sont nullement différentes de ce que d'autres régions du monde ont aussi connu, doivent être considérées comme une occasion de poser de nouvelles bases pour un modèle de solidarité mondiale.

L'ONU doit saisir cette possibilité et démontrer qu'elle constitue en effet une famille de nations, prête à aider ceux qui se trouvent dans le besoin.

**Le Président :** Conformément à la résolution 54/195 de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1999, je donne maintenant la parole à l'Observateur de l'Union mondiale pour la conservation de la nature et de ses ressources.

**M. Bhagwat-Singh** (Union mondiale pour la conservation de la nature et de ses ressources) (*parle en anglais*) : Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, que l'Union africaine a adopté comme programme, cherche à sortir l'Afrique de la pauvreté et à l'orienter vers la croissance économique et le développement durable. Le programme est ancré dans la détermination des Africains à faire face au sous-développement et à la marginalisation dans le cadre d'une mondialisation croissante. Le NEPAD favorise également l'établissement de partenariats qui donneront à l'Afrique la possibilité de prendre part à l'économie mondiale.

Pour mettre en oeuvre sa vision, le NEPAD a élaboré et développé plusieurs plans d'action, en particulier dans les domaines de l'agriculture, de l'infrastructure et de l'environnement. Le Plan d'action pour l'environnement, adopté dans le cadre de l'Initiative en faveur de l'environnement du NEPAD, est un plan global qui vise à répondre aux défis en matière d'environnement auxquels le continent est confronté, tout en luttant contre la pauvreté. Le Plan d'action a été élaboré par la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, en collaboration avec le secrétariat du NEPAD. Le processus a pris la forme de

consultations avec une large gamme de parties concernées.

L'Union mondiale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) souhaite vivement appuyer le NEPAD, en particulier par l'entremise du Plan d'action pour l'environnement, aux niveaux régional et sous-régional. L'UICN félicite l'ONU de l'appui qu'elle apporte au NEPAD, par le biais des résolutions 57/2 et 57/7 de l'Assemblée générale. L'UICN demande instamment que cet appui et cet encouragement soient maintenus, particulièrement auprès du secrétariat du NEPAD, qui facilite la mise en oeuvre du partenariat pour un développement durable dans l'ensemble de l'Afrique, bien qu'il soit actuellement débordé. L'UICN note également le travail réalisé par l'équipe Environnement du secrétariat du NEPAD, mise en place par le Gouvernement sénégalais, et la félicite de ses efforts pour faire avancer le Plan d'action pour l'environnement du NEPAD.

Le Plan d'action pour l'environnement est un outil pratique pour la protection de la nature et le développement durable. Comme c'est le cas pour les programmes du NEPAD de façon plus large, il cherche à encourager la participation des commissions économiques sous-régionales dans la mise en oeuvre et la coordination du Plan. Ces commissions économiques régionales sont des instruments efficaces pour le développement et l'intégration des aspirations du continent africain. Des appels ont été lancés pour le renforcement de leur rôle dans la coordination et la mise en oeuvre de projets. À cette fin, et avec l'appui du Fonds pour l'environnement mondial, l'UICN travaillera de concert avec les commissions économiques régionales pour élaborer des plans d'action sous-régionaux pour l'environnement.

L'UICN appuie la notion de plans d'action sous-régionaux pour l'environnement en tant qu'outils utiles pour encourager le développement durable par une sensibilisation à la dimension environnementale et des actions spécifiques. Nous espérons que le système des Nations Unies continuera à appuyer ce processus et à faire prendre davantage conscience de sa valeur par le biais d'institutions telles que le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), notamment son Bureau régional pour l'Afrique et la série de publications qui figurent dans son rapport sur l'Avenir de l'environnement en Afrique. Nous encourageons également d'autres institutions et



programmes spécialisés des Nations Unies à maintenir et à intensifier l'appui qu'elles apportent au NEPAD et à son Plan d'action pour l'environnement.

L'UICN aimerait que toutes les parties prenantes africaines s'engagent plus à fond dans la mise en œuvre du NEPAD, à savoir les gouvernements, le secteur privé, la société civile en général, y compris les associations de femmes et les associations communautaires. Dans ce contexte, l'UICN voudrait également saisir cette occasion pour féliciter le professeur Wangari Maathai pour son prix Nobel de la paix. Elle a montré ce que les femmes et les groupes communautaires comme le Green Belt Movement, peuvent faire pour l'environnement et la population de l'Afrique, et pour la paix plus largement.

La lauréate du prix Nobel a parlé avec éloquence de ses activités au début de ce mois-ci, lors d'une réunion de l'Union mondiale pour la conservation de la nature et de ses ressources à l'Académie du droit de l'environnement à Nairobi, et nous attendons avec intérêt de l'accueillir au troisième Congrès sur la conservation du monde à Bangkok le mois prochain.

Pour terminer, l'UICN voudrait également encourager les agences bilatérales et multilatérales d'assistance à accroître davantage leur soutien au NEPAD. Nous attendons avec intérêt de travailler au processus d'examen des Objectifs du Millénaire pour le développement, au suivi de l'Initiative de financement du développement, et au processus du Groupe des Sept (G-7), comme autant d'occasions de manifester ce soutien accru.

**Le Président** : En conformité avec la résolution 49/2 datée du 19 octobre 1994, je donne maintenant la parole à l'Observateur de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

**M. Gospodinov** (Observateur de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) (*parle en anglais*): Je vous remercie de me donner la parole et de permettre à la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'aborder ce point. Comme nous le voyons quotidiennement à la télévision, le mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge n'a jamais quitté l'Afrique, car il a trop de travail humanitaire à y faire – notamment au Tchad, comme mon collègue du Niger vient de le mentionner il y a quelques minutes.

Au sujet du thème d'aujourd'hui, les partenariats pour le développement et le progrès social et économique en Afrique sont pour nous une priorité de rang très élevé. D'ailleurs, nous souhaitons intensifier notre travail coopératif avec la famille des Nations Unies dans la période à venir. Nous souhaitons également intensifier notre coopération avec le NEPAD et ses processus, avec l'Union africaine, et avec les autres organisations régionales. Nous estimons que le travail effectué en Afrique ces dernières années, particulièrement avec la croissance du NEPAD et la création de l'Union africaine, témoigne d'une vitalité africaine, que la communauté internationale dans son ensemble doit accueillir favorablement et soutenir.

Nous disons cela car le fait de travailler avec notre réseau sur l'ensemble de l'Afrique nous a donné la connaissance et le talent nécessaires pour soutenir les gouvernements dans ce qu'ils font. Nos membres nationaux ont porté leur programmation et leurs priorités à la connaissance de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2000 après leur cinquième conférence panafricaine de Ouagadougou. Mon but aujourd'hui est de vous informer du travail effectué pour consolider ces priorités lors de la sixième conférence panafricaine, qui s'est tenue au mois de septembre de cette année à Alger.

Nous espérons que l'intérêt et la bonne volonté sincères d'aller de l'avant, comme le démontre le rapport A/59/206 du Secrétaire général, iront de pair avec une volonté d'œuvrer avec les communautés africaines et la direction de la société civile dans la conception et l'application des programmes qui répondent aux réelles priorités africaines. Ceci améliorera sensiblement, à notre avis, les chances de l'Afrique de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Les sociétés nationales africaines de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui se sont réunies à Ouagadougou en l'an 2000, se sont engagées à atteindre quatre objectifs de base. En bref, ceux-ci comprenaient : faire une différence importante dans la santé des personnes vulnérables en adoptant une initiative de santé; augmenter massivement leur réponse à la pandémie du VIH/sida; faire de la sécurité alimentaire une priorité stratégique pour la décennie en cours; et augmenter la capacité de fonctionnement, en tant qu'auxiliaires de leurs gouvernements dans le domaine humanitaire, des sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Quatre ans plus tard, lors de leur réunion d'Alger tenue en septembre 2004, nos membres africains ont adopté un plan d'action pour faire avancer les engagements d'Ouagadougou, et pour établir des partenariats efficaces avec d'autres acteurs nationaux et internationaux.

Le Plan d'action d'Alger rassemble les engagements d'Ouagadougou avec les objectifs définis par la Déclaration du Millénaire des Nations Unies et les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Plan lui-même sera bientôt distribué à tous les États Membres et organismes concernés, et sera présenté au système des Nations Unies. Nous projetons également une session spéciale d'information avec toutes les Missions permanentes africaines et les autres organismes intéressés afin de nous assurer qu'elles se rendent compte des atouts que notre mouvement apporte à cet ensemble important de tâches stratégiques. En attendant, je me pencherai, dans l'intérêt de ce débat, sur les points les plus pertinents pour les Nations Unies.

À Alger, nos sociétés membres africaines ont exprimé leur grande inquiétude quant à la multiplication des catastrophes naturelles et des conflits sur leur continent et des énormes crises auxquelles ce dernier fait face en raison de l'insécurité alimentaire, du VIH/sida et des autres menaces sanitaires grandissantes. Ils ont réaffirmé leur engagement de renforcer leurs capacités, et en particulier leur base de volontaires. Ils ont évalué les partenariats possibles avec les gouvernements, l'Union africaine, les Nations Unies, la société civile et les entreprises. Ils ont également exprimé leur inquiétude pour les personnes affectées par la crise humanitaire au Darfour, et ont réaffirmé leur solidarité avec les efforts de la société du Croissant-Rouge soudanais et le respect qu'ils lui portent.

Les possibilités de partenariat, et les objectifs consacrés partagés par la conjonction entre les Objectifs du Millénaire pour le développement et notre propre stratégie, étaient un thème important de la conférence d'Alger. Nous avons été très heureux de l'énergie et de l'attachement dont les représentants du système des Nations Unies, les agences spécialisées et l'Union africaine ont fait preuve durant cette conférence. Par exemple, nous avons vu, lorsque M. James Morris a pris la parole durant la Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-

Rouge en décembre 2003 à Genève, que le Programme alimentaire mondial (PAM) est très disposé à soutenir l'Afrique dans son vif intérêt pour notre mouvement. Nous sommes désormais engagés dans un dialogue de fond avec le PAM afin d'améliorer les liens entre nos sociétés nationales et le PAM.

Des dialogues semblables sont en cours avec le Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et sont également en train de commencer avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Nous sommes vigoureusement décidés à poursuivre les occasions de partenariat, entre les gouvernements, les organismes et les autres parties attachées au progrès dans cette région, et les Sociétés africaines de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et leur vaste réseau d'action auprès des communautés. Les résultats de ces partenariats sont déjà visibles : notre réseau a déjà vacciné contre la rougeole plus de 140 millions d'enfants dans 29 pays, et les rapports de l'OMS démontrent que l'incidence de la rougeole en Afrique a chuté de 47 % depuis le début de notre campagne de vaccination, il y a quatre ans.

Nous avons l'intention d'établir des partenariats pour atteindre des résultats par le biais d'une coopération très étroite avec les organisations régionales et sous-régionales. Nos partenaires comprennent que notre statut unique en tant qu'organisation internationale, combiné au statut auxiliaire, auprès du gouvernement, des sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, établit un cadre pour le progrès au bénéfice des plus vulnérables. Cela est, à notre avis, essentiel pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Mais leur accomplissement dépendra du degré d'implication des communautés et des personnes vulnérables elles-mêmes dans la conception des programmes, puis de leur mise en œuvre. Cela est nécessaire – ainsi que le Secrétaire général l'a lui-même reconnu.

Il est particulièrement opportun que nous portions à présent à la connaissance de l'Assemblée générale les résultats de la Conférence panafricaine de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Les documents, qui seront distribués prochainement, illustrent la force que nous avons acquise au sein de l'ONU et de son système d'institutions spécialisées. C'est une force qui a été sensiblement facilitée par la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies, il y a exactement 10 ans aujourd'hui, d'accorder le statut d'Observateur à la

Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Cette décision, adoptée à la 38<sup>e</sup> séance plénière le 19 octobre 1994 et contenue dans la résolution 49/2, a offert une chance de conclure de nombreux partenariats qui ont fait une véritable différence dans la vie des plus vulnérables. Ensemble, nous pouvons sauver des vies et nous les sauvons. C'est dans ce contexte que nous prenons aujourd'hui la parole.

Permettez-moi, Monsieur le Président, à l'occasion du dixième anniversaire, de remercier à nouveau l'Assemblée générale de sa décision et d'exprimer l'espoir que dans les dix prochaines années nous commémorerons une coopération encore meilleure et plus fructueuse tant avec les gouvernements qu'avec l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes prêts à jouer notre rôle mondialement et localement. Nous continuerons à donner une ampleur accrue aux priorités africaines qui ont été identifiées à Ouagadougou, et développées à Alger.

Nous sommes convaincus que le Plan d'action d'Alger de la Fédération sera perçu comme un ajout précieux à notre travail conjoint et comme un outil indispensable pour tous ceux qui souhaitent sincèrement voir l'Afrique sortir de la pauvreté et du désespoir et construire la prospérité dans un environnement où règne une véritable dignité humaine.

En conclusion, Monsieur le Président, je souhaiterais revenir une semaine en arrière, lorsque le Comité du prix Nobel a décidé d'attribuer le prix Nobel de la Paix de cette année à une brave environnementaliste kényane. Elle plante des arbres. Si nous suivons cet exemple et si, grâce à nos partenariats, nous plantons un arbre, construisons une école, sauvons une vie ou aidons un enfant africain, alors notre discussion d'aujourd'hui aura une véritable portée.

**Le Président :** Conformément à la résolution 33/18 de l'Assemblée générale en date du 10 novembre 1978 et à sa décision 53/453 du 18 décembre 1998, je donne maintenant la parole à l'Observateur de l'Organisation internationale de la Francophonie.

**M. Bouabid** (Organisation internationale de la Francophonie) : Monsieur le Président, c'est la première fois que je prends la parole au cours de cette session. Permettez-moi donc de vous présenter au nom de l'Organisation internationale de la Francophonie

(OIF) et de son Secrétaire général, le Président Abdou Diouf, mes plus chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de cette importante session de l'Assemblée générale.

L'Organisation internationale de la Francophonie est heureuse, cette année encore, de prendre la parole devant l'Assemblée générale à l'occasion de l'examen du point de l'ordre du jour portant sur le « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès de la mise en œuvre et appui international ».

Pour nous, il s'agit d'abord de renouveler l'expression de notre solidarité avec nos 29 pays membres africains et avec l'Afrique en général. La Francophonie a été, et demeurera un espace de coopération et de solidarité où l'Afrique bénéficiera toujours d'une attention toute particulière.

Le développement de l'Afrique passe notamment par la réussite du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Nous en sommes pleinement conscients et y travaillons en étroite collaboration avec nos frères africains eux-mêmes, et avec les autres partenaires internationaux.

Fort de sa longue expérience de la problématique du développement de l'Afrique, le Secrétaire général de l'OIF, le Président Abdou Diouf, a toujours estimé que le NEPAD constituait une étape cruciale de la prise en charge du développement de l'Afrique par les États africains eux-mêmes.

Je voudrais féliciter le Secrétaire général de l'ONU pour la qualité de son deuxième rapport sur les progrès de la mise en œuvre et de l'appui international au NEPAD, dont nous sommes saisis aujourd'hui (A/59/206). La Francophonie, partenaire dans ce chantier, est heureuse de constater que, malgré les difficultés, la mise en œuvre du NEPAD avance résolument. Elle avance car l'Afrique a fait la preuve de son engagement à long terme en faveur du NEPAD et de son appropriation du programme.

Nous voyons dans la pratique de fixer des objectifs de dépenses pour les domaines prioritaires retenus dans le NEPAD comme un gage de cohérence entre les déclarations et l'action des gouvernements africains en faveur de ce vaste chantier.

Je voudrais souligner quelques aspects de la mise en œuvre du NEPAD auxquels la Francophonie est plus particulièrement attentive. Je commencerai par les technologies de l'information et de la communication,

outils essentiels, comme on le sait, de la construction de l'avenir. L'OIF continue, à travers l'Institut francophone des nouvelles technologies de l'information et de la formation, à œuvrer en faveur de la réduction du fossé numérique qui sépare encore le Nord du Sud et qui met les populations africaines dans une situation fortement désavantageuse. Nous appuyons ainsi l'intégration de l'Afrique dans la mondialisation, en facilitant la maîtrise des enjeux liés à l'appropriation des technologies de l'information en vue de leur intégration dans des politiques globales de développement, et en favorisant la prise en compte des spécificités culturelles et linguistiques des pays africains.

La programmation de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) pour l'exercice 2004-2005 prévoit d'apporter un appui aux initiatives stratégiques africaines dans le cadre des technologies de l'information, y compris les initiatives intergouvernementales prévues ou conçues dans le cadre du NEPAD. L'Agence compte également renforcer les synergies internationales pour contribuer à la formulation de plans régionaux dans le cadre de la « phase Tunis » du Sommet mondial sur la société de l'information.

Le développement des nouvelles technologies est essentiel pour une insertion réelle de l'Afrique dans les circuits économiques et commerciaux issus de la mondialisation. Mais cela n'est pas suffisant pour autant. La Francophonie apporte donc son concours au renforcement des capacités d'étude et de négociation de ses membres africains. Cela, afin de faciliter l'élaboration et l'exécution de stratégies économiques visant la mobilisation des investissements, sans lesquels la mise en œuvre du NEPAD serait sérieusement handicapée.

De même, l'appui à l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) s'inscrit, à nos yeux, dans une double démarche : favoriser le développement des entreprises, d'une part, et donner des bases solides au Mécanisme d'évaluation intra-africaine d'autre part.

L'éducation est certainement un secteur où l'action de la Francophonie contribue à la mise en œuvre du NEPAD. Atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à l'éducation de base; améliorer la qualité de l'enseignement et contribuer à la reconstruction des systèmes éducatifs,

notamment s'agissant de pays sortant de conflits, sont autant de préoccupations que la Francophonie partage avec le NEPAD.

Notre organisation continuera à appuyer la conception de politiques nationales d'éducation ainsi que la formation professionnelle et technique en Afrique. Les ministres de l'éducation de l'espace francophone, réunis en ce moment même en terre africaine, à Maurice, dans le cadre de la cinquante et unième Conférence des ministres francophones de l'Education (CONFEMEN), travaillent justement sur la réalisation de tels objectifs.

La culture a toujours été un domaine important pour la communauté francophone. Nous sommes heureux que notre action dans ce domaine rejoigne l'objectif du plan d'action du NEPAD de développer le tourisme culturel en Afrique.

La Francophonie cherche constamment à valoriser les arts africains et le développement des industries culturelles de nos pays membres. À titre d'exemple, le « Marché des arts et des spectacles africains » est un événement maintenant bien connu des professionnels de la production artistique africaine.

La semaine dernière encore, notre opérateur principal a organisé à Cotonou (Bénin) un séminaire de formation d'entrepreneurs du secteur du livre en formulation de projets et gestion d'entreprises culturelles. Nos programmes de soutien à la circulation du spectacle vivant, à la production audiovisuelle du Sud et à la distribution en salles de films africains viennent compléter l'appui régulier que la Francophonie apporte à plusieurs rendez-vous importants du cinéma africain : bien sûr, le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) au Burkina Faso et « les journées cinématographiques de Carthage » à Tunis, mais aussi « Écrans libres » au Mali, « Quintessence » au Bénin et « Écrans noirs » au Cameroun.

Le NEPAD vise le développement durable de l'Afrique dans un cadre solidaire : solidarité africaine et solidarité internationale avec l'Afrique. C'est dans cette même perspective que la Francophonie tiendra son dixième Sommet, le mois prochain à Ouagadougou, à l'invitation du Gouvernement du Burkina Faso, justement autour du thème « La Francophonie, espace solidaire pour le développement durable ».

Dans le cadre de la préparation de ce Sommet, dont le thème est si concordant avec l'objectif central du NEPAD, nous avons organisé un séminaire à Ouagadougou en mai dernier, en vue d'identifier les points de convergence entre les programmes de la Francophonie et ceux prévus dans le cadre du NEPAD, en particulier dans les domaines de l'économie et du développement durable. Quatorze domaines d'intervention conjointe ont été dégagés à cette occasion.

Comme plusieurs autres initiatives, la convocation de la première réunion du Forum du Partenariat pour l'Afrique, à Paris en novembre 2003, démontre la volonté de la communauté internationale de prendre ses responsabilités pour apporter un soutien adéquat et harmonisé à la mise en œuvre du NEPAD, au moment où l'Afrique s'efforce de réaliser les restructurations nécessaires qui lui incombent.

Mais, comme le souligne le rapport du Secrétaire général, beaucoup reste encore à faire au niveau de l'appui de la communauté internationale au NEPAD, notamment pour ce qui est de la création d'un environnement international propice au développement de l'Afrique et de l'investissement destiné à financer les principales priorités sectorielles du NEPAD.

L'OIF apprécie le rôle croissant du mécanisme d'évaluation par les pairs mis en place dans le NEPAD. Il constitue la preuve de l'engagement des pays africains à améliorer leur gouvernance, à adopter des critères de gestion transparents et rigoureux qui devraient permettre d'engager le financement des projets et des programmes d'intérêt régional et de préparer l'appel aux investisseurs privés. Nous continuerons, pour notre part, à apporter notre soutien à nos pays membres en vue de progresser dans cette direction.

Pendant longtemps, les guerres et les conflits ont anéanti les efforts en faveur du développement de l'Afrique. L'OIF demeure engagée à contribuer à la paix, à la prévention et au règlement pacifique des crises et des conflits et au renforcement de la démocratie, des droits et libertés dans ses pays membres africains. De même, nous continuerons à accompagner les processus électoraux, la promotion des droits de l'homme et de la culture démocratique et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Bamako adoptée par les chefs d'État et de Gouvernement francophones lors du neuvième

Sommet, tenu à Beyrouth en 2002. Par ailleurs, et en vue de renforcer les cadres politiques nationaux et régionaux nécessaires à la mise en œuvre du NEPAD, la Francophonie continuera de favoriser les synergies avec des partenaires internationaux, dont l'ONU et l'Union africaine. Conjointement avec l'ONU, d'ailleurs, l'OIF compte organiser une nouvelle concertation avec les organisations internationales et régionales concernées en vue d'étudier les possibilités d'une coopération plus dynamique en matière de promotion de l'alerte précoce comme moyen privilégié de prévenir les conflits.

Je voudrais conclure en lançant un appel pour un engagement plus soutenu, plus cohérent et plus durable de la communauté internationale en faveur du NEPAD et du développement de l'Afrique. Nous avons bien conscience, en tant qu'Africains ou partenaires de l'Afrique, de vivre un grand moment de l'histoire de ce continent, de vivre un moment inédit, un moment hautement symbolique, du nouveau visage de l'Afrique, des espoirs et des ambitions qu'elle nourrit pour elle-même.

Dans ce formidable pari qu'est le NEPAD, l'Afrique a, certes, une responsabilité première, mais elle ne peut s'en acquitter sans un appui international. La Francophonie est là pour accompagner et appuyer cette initiative majeure, en mettant à disposition l'expérience et l'expertise francophones dans les domaines de la paix, de la sécurité, de la démocratie, de la bonne gouvernance, des droits de l'homme et du développement durable. Autant de domaines dans lesquels la Francophonie a, au fil des années, acquis une certaine expérience et une réelle expertise.

**Le Président :** Nous avons entendu le dernier orateur inscrit pour le débat sur les points 38 et 46 de l'ordre du jour.

L'Assemblée a maintenant terminé son débat commun sur le point 38, « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès de la mise en œuvre et appui international » et ses points subsidiaires ainsi que sur le point 46 de l'ordre du jour, « 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique ». Soixante-quatre orateurs y ont pris part.

Concernant le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, de nombreux représentants ont souligné son importance en tant que cadre du renouveau et du développement économique,

social et politique de l'Afrique. À cet égard, ils ont mis l'accent sur le mécanisme d'évaluation par les pairs en tant qu'instrument d'appui aux efforts africains à la mise en place d'institutions politiques saines, de la bonne gouvernance économique et du respect de l'état de droit, ainsi que de la promotion des droits de l'homme dans l'objectif de réalisation des conditions nécessaires à la croissance et au développement de l'Afrique.

De nombreux orateurs se sont félicités des efforts accomplis pour prendre en compte l'égalité de traitement des hommes et des femmes dans la mise en œuvre du NEPAD. L'adoption par le Sommet de l'Union africaine de la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les sexes en Afrique s'inscrit dans ce cadre.

L'appui de la communauté internationale à la mise en œuvre du NEPAD a été favorablement accueillie, notamment pour ce qui est de l'allègement de la dette, de l'augmentation de l'aide publique au développement, de l'accès aux marchés et de l'aide au renforcement des capacités. De nombreux orateurs ont souligné l'importance de la coopération Sud-Sud en tant que complément indispensable à la coopération internationale en faveur du développement. D'autres se sont félicités de la mise en place par le Secrétaire général du Groupe consultatif pour l'appui international au NEPAD. Ils ont également exprimé leur soutien aux activités du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique.

Abordant le point 38 b), intitulé « Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique », plusieurs orateurs ont relevé l'évolution favorable de la situation dans le domaine de la paix et de la sécurité en Afrique au cours de l'année écoulée, notamment grâce à la réduction du nombre de conflits dans la région, à l'élaboration d'une politique commune en matière de sécurité et de défense et aux efforts entrepris en vue

d'organiser une conférence internationale dans la région des Grands Lacs.

Les représentants des partenaires de développement de l'Afrique ont fait ressortir les mesures qu'ils ont prises pour aider l'Union africaine à renforcer ses capacités dans le domaine du maintien de la paix. L'accent a été également mis sur la nécessité de doter l'Union africaine des moyens nécessaires pour lui permettre de jouer le rôle de premier plan dans les situations de crises en Afrique, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies.

De nombreux orateurs ont souligné combien il importait de consolider la paix après les conflits et se sont félicités de la création des groupes consultatifs spéciaux du Conseil économique et social, qui s'inscrit dans le cadre d'une approche globale de la reconstruction et du développement après les conflits.

Sur le point 46, concernant la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique, les orateurs ont reconnu que non seulement les maladies telles que le VIH/sida et le paludisme mettent à rude épreuve les systèmes de santé en Afrique, mais qu'elles constituent aussi une menace majeure au développement du continent. De nombreux orateurs se sont félicités des efforts entrepris par les pays africains pour lutter contre le VIH/sida et le paludisme. Toutefois, ils ont souligné que l'Afrique a besoin de l'appui de la communauté internationale pour relever ces défis en matière de santé. Les partenaires au développement de l'Afrique ont renouvelé leur engagement d'aider le continent à faire face aux divers problèmes de santé.

Je voudrais, pour terminer, remercier tous les membres de l'intérêt qu'ils ont manifesté et de leur participation au débat sur ces questions.

L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen des points 38 et 46 de l'ordre du jour.

*La séance est levée à 17 h 10.*